

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Comptoir National Tunisien « CNT »

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA

BILAN ARRETE AU 31/12/2018*(Exprimé en dinars)*

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2018	31/12/2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	148 810,646	124 228,846
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-111 772,342	-91 294,410
TOTAL NET		<u>37 038,304</u>	<u>32 934,436</u>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	15 243 244,713	14 332 601,698
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-8 023 933,316	-7 533 468,451
TOTAL NET		<u>7 219 311,397</u>	<u>6 799 133,247</u>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	5 226 448,720	5 225 759,871
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
TOTAL NET		<u>5 219 748,720</u>	<u>5 219 059,871</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		<u>12 476 098,421</u>	<u>12 051 127,554</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>12 476 098,421</u>	<u>12 051 127,554</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	<u>4</u>	25 579 999,275	23 106 479,322
TOTAL NET		25 579 999,275	23 106 479,322
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	4 844 393,853	6 154 493,174
Prov / Clients	<u>A2</u>	-3 955 823,551	-3 816 340,102
TOTAL NET		<u>888 570,302</u>	<u>2 338 153,072</u>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	4 617 136,667	3 900 573,262
Prov / Autres Actifs Courants		-8 582,158	-8 582,158
TOTAL NET		<u>4 608 554,509</u>	<u>3 891 991,104</u>
Placement et Autres			10 898,055
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>7</u>	2 901 446,456	3 825 308,117
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>33 978 570,542</u>	<u>33 172 829,670</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>46 454 668,963</u>	<u>45 223 957,224</u>

BILAN ARRETE AU 31/12/2018*(Exprimé en dinars)*

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2018	31/12/2017
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>8</u>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		12 896 000,000	13 472 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		5 779 131,316	3 998 150,295
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>22 183 906,790</u>	<u>20 978 925,769</u>
<u>DE L'EXERCICE</u>			
<u>RESULTAT NET DE L' EXERCICE</u>		590 149,084	1 780 981,021
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT</u>			
<u>AFFECTATION</u>		<u>22 774 055,874</u>	<u>22 759 906,790</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANT</u>			
Empruts	<u>9</u>	474 933,010	
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>474 933,010</u>	
<u>PASSIFS COURANT</u>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<u>10</u>	2 939 783,176	3 272 629,461
Autres Passifs Courants	<u>11</u>	1 392 035,574	926 374,741
Clients et comptes rattachés		661 274,178	796 086,516
Concours Banc.et Autres Passifs	<u>12</u>	18 212 587,151	17 468 959,716
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>23 205 680,079</u>	<u>22 464 050,434</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>23 680 613,089</u>	<u>22 464 050,434</u>
<u>TOTAL DES CAPT.PROP. ET DES PASSIFS</u>		<u>46 454 668,963</u>	<u>45 223 957,224</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2018

	<i>NOTE</i>	31/12/2018	31/12/2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
<u>REVENUS</u>			
Ventes		37 360 003,484	34 033 846,460
Autres Produits d'exploitation	<u>20</u>	44 125,139	93 866,922
Production Immobilisée		65 688,789	65 916,418
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>13</u>	<u>37 469 817,412</u>	<u>34 193 629,800</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats de Marchandises Consommées	<u>14</u>	30 378 649,402	26 756 257,505
Achats d'Approvision.Consommées	<u>15</u>	517 219,752	562 207,164
Charges de Personnel	<u>16</u>	2 205 383,050	2 160 692,387
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	747 411,694	556 142,302
Autres charges d'exploitation	<u>17</u>	1 623 606,975	1 454 876,769
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>35 472 270,873</u>	<u>31 490 176,127</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>1 997 546,539</u>	<u>2 703 453,673</u>
Charges Financières Nettes	<u>18</u>	-1 711 242,024	-903 620,781
Produits Financiers	<u>19</u>	424 602,579	184 346,107
Autres Pertes Ordinaires		-1 013,888	-21 470,023
Autres Gains Ordinaires		23 692,878	384 651,295
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS</u>		<u>733 586,084</u>	<u>2 347 360,271</u>
Impôts sur les Bénéfices		143 437,000	566 379,250
<u>RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS</u>		<u>590 149,084</u>	<u>1 780 981,021</u>
<i>Eléments Extraordinaires</i>			
<u>RESULTAT NET A AFFECTER</u>		<u>590 149,084</u>	<u>1 780 981,021</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2018

	<i>NOTE</i>	31/12/2018	31/12/2017
<i>I °/Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net :		590 149,084	1 780 981,021
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions net de reprise		741 133,268	492 279,219
Variation des :			
*Stocks		-2 473 519,953	-5 283 946,628
*Créances		1 310 099,321	-1 090 037,560
*Autres actifs		-732 156,614	-683 665,736
*Fournisseurs et autres dettes		1 707 319,210	6 153 605,895
*Plus ou moins value de cession		-17 710,000	-340,000
*TVA/Investissement		133 808,990	48 617,087
Flux provenant de l'exploitation		1 259 123,306	1 417 493,298
<i>II °/Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</i>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo.fin		0,000	0,000
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		17 710,000	340,000
Décaissement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>21</u>	-717 542,247	-654 379,302
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
Flux affectés aux activités d'investissements		-699 832,247	-654 039,302
<i>III °/ Flux de trésorerie liés aux activités de fin.</i>			
Distribution de dividende		-572 208,750	-549 416,250
FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.		-572 208,750	-549 416,250
IV ° / VARIAT.DE TRESORERIE (I + II + III)		-12 917,691	2 002 240,929
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		2 002 240,929	0,000
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.		1 989 323,238	2 002 240,929

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2018

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, totalisant au bilan 46 454 668,963 DT et dégageant un bénéfice net de 590 149,084 DT sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Chiraz DRIRA, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

C.N.T.

Comptoir National Tunisien

S.A. au capital de 1.440.000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Commerce de matériaux de construction et bois et dérivés.

II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les montants amortissables des biens sont déterminés sans tenir compte de leurs valeurs résiduelles.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'année 2018 a atteint le montant de 37 360 003,484 DT H.T contre 34 033 846,460 DT H.T en 2017.

Les résultats avant impôt ont enregistré le montant de 733 586,084 DT en 2018 contre 2 347 360,271 DT en 2017.

I- NOTES SUR LE BILAN

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissements linéaires pratiqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2018 à 148 810,646 DT et sont détaillées ainsi :

Désignations	Valeur brute au 31/12/18	Valeur brute au 31/12/17	Amorti 2018	Total Amorti	VCN
Logiciel	90 236,946	80 161,346	11 374,211	72 708,639	17 528,307
Site web	58 253,400	43 747,200	9 103,721	39 063,703	19 189,697
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
Immobilisations Incorporelles	148 810,646	124 228,846	20 477,932	111 772,342	37 038,304

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2018 s'élèvent à 15 243 244,713 DT et sont détaillées comme suit :

<u>Désignations</u>	Valeur brute au 31/12/18	Valeur brute au 31/12/17	Amorti 2018	Total Amorti	VCN
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	11 548 261,582	10 942 384,229	367 219,777	5 004 525,210	6 543 766,372
Matériel et outillage	201 842,473	111 326,504	18 276,307	93 271,118	108 565,355
Matériel de transport	2 656 721,110	2 616 537,033	146 425,684	2 319 766,183	436 954,927
Mobilier et Mat. de bureau	435 794,938	441 563,338	17 746,651	406 564,900	29 230,038
Matériel informatique	226 044,010	220 790,594	22 894,014	191 196,451	34 857,559
IMMOB à statut juridique particulier	174 580 ,600	0,000	8 609,454	8 609,454	165 971,146
Immobilisations Corporelles	15 243 244,713	14 332 601,698	581 171,887	8 023 933,316	7 219 311,397

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2018 un montant de 5 226 448,720 DT.

Immobilisations Financières	2018	2017	variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 505 808,917	0,000
PRETS AU PERSONNEL	12 284 ,910	11 596,061	688,849
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208,848	2 208,848	0,000
TOTAL	5 226 448,720	5 225 759,871	688,849

Provisions/Immobilisations Financières	2018	2017	variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
TOTAL	6 700,000	6 700,000	0,000

NOTE 4 : LES STOCKS :

* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2018 s'élève à 25 579 999,275 DT.

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Les créances de la société sur sa clientèle s'élèvent au 31/12/2018 à 4 844 393,853 DT et se présentent comme suit :

Clients et comptes rattachés	2018	2017	variation
Clients Débiteurs	886 928,844	2 319 434,686	- 1 432 505,842
Effets à recevoir	1 641,458	18 718,386	-17 076,928
Clients douteux	3 955 823,551	3 816 340,102	139 483,449
TOTAL	4 844 393,853	6 154 493,174	-1 310 099,321

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 4 617 136,667 DT regroupant les postes suivants :

Autres Actifs Courants	2018	2017	variation
Impôts récupérables	1 943 849 ,628	1 527 003,064	416 846,564
Débiteurs et créditeurs divers	235,218	0 ,000	235,218
Société de groupe	21 542 ,643	20 255,998	1 286,645
Personnel & comptes rattachés	28 697,693	45 235,891	-16 538,198
État taxes/chiffre d'affaires	0,000	324 496,417	-324 496,417
Produits à recevoir	1 700,626	1 700,626	0,000
Charges constatées d'avance	2 610 760,859	1 971 531,266	639 229,593
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000	0,000
TOTAL	4 617 136,667	3 900 573,262	716 563,405

Provisions/Autres Actifs Courants	2018	2017	variation
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	8 582,158	8 582,158	0,000
TOTAL	8 582,158	8 582,158	0,000

NOTE 7 : LIQUIDITES ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

* La rubrique liquidités et équivalents de liquidités totalise au 31/12/2018 un montant de 2 901 446,456 DT regroupant les postes suivants :

Liquidités et Équivalents de Liquidités	2018	2017	variation
Valeurs à l'encaissement	2 260 975,974	3 038 209,189	-777 233,215
Solde bancaire	639 800,374	643 526,121	-3 725,747
C.C.P	0,000	2,800	-2 ,800
MAC SA	0,000	76 ,745	- 76,745
Caisses	670,108	143 493,262	-142 823,154
TOTAL	2 901 446,456	3 825 308,117	-923 861,661

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES :

Le poste CAPITAUX PROPRES se détaille comme suit :

* CAPITAL SOCIAL	1 440 000,000
* RÉSERVES LÉGALES	144 000,000
* FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
* RÉSERVES NON STATUTAIRES	9 382 000,000
* RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
* RÉSULTAT REPORTÉ	5 779 131,316
* AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
* COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
<u>TOTAL</u>	<u>22 183 906,790</u>

Note : Les Résultats par action

Les Résultats par action s'élèvent au 31/12/2018 à 6,184 DT contre 6,184 DT au 31/12/2017.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de la période	590 149,084	1 780 981,021
Nombre d'actions	288 000	288 000
Résultat par action	2,049	6,184

Note sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 régis par le paragraphe 7 de l'Article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014

En application du point 7 de l'Article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 Décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers au titre de l'année 2013.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013	Montant
Réserves légales	144 000,000
Fonds d'investissement	1 720 000,000
Réserves non statutaires	11 486 000,000
Réserves pour risques	1 650 000,000
Résultat reporté	676 301,766
Autres capitaux propres	176 615,474
Compte spécial d'investissement	1 892 160,000
Bénéfices de l'exercice 2013	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO DU 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 20 Juin 2016 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 26 MAI 2017 Dividendes décidés	576 000,000
AGO 22 Juin 2018 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	15 736 055,378

NOTE 9 : Emprunts :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 474 933,010 DT.

Emprunts	2018	2017	Variation
Crédits Leasing	141 598,010	0,000	141 598,010
Crédit BT 2 000 MD	333 335,000	0,000	333 335,000
TOTAL	474 933,010	0,000	474 933,010

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 2 939 783,176 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2018	2017	variation
Fournisseurs locaux et Étrangers	2 834 271,615	2 659 762,493	174 509,122
Effets à payer	102 906,191	563 004,948	-460 098,757
Fournisseurs factures non parvenues	2 605,370	49 862,020	-47 256,650
TOTAL	2 939 783,176	3 272 629,461	-332 846,285

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 1 392 035 ,574 DT regroupant les postes suivants :

Autres Passifs Courants	2018	2017	variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	67 670,428	61 450,069	6 220,359
Créditeurs divers	398 947,386	395 156,136	3 791,250
CNSS	151 448,031	148 096,584	3 351,447
Charges à payer	102 578,617	147 910,295	-45 331,678
Personnel & comptes rattachés	165 134,342	143 445,402	21 688,940
État charges à payer	491 421,704	23 127,527	468 294,177
Produits constatés d'avance	6 829,021	7 188,728	-359,707
Contribution de solidarité social	8 006,045	0,000	8 006,045
TOTAL	1 392 035,574	926 374,741	465 660,833

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 18 212 587,151 DT regroupant les postes suivants :

Concours Bancaires	2018	2017	variation
Crédit de refinancement de la trésorerie	17 223 517,473	15 600 000,000	1 623 517,473
Découvert Bancaire et autres passifs	989 069,678	1 868 959,716	-879 890,038
TOTAL	18 212 587,151	17 468 959,716	743 627,435

II- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION :

La rubrique Produits d'Exploitation s'élève au 31/12/2018 à un montant de 37 469 817,412 DT comportant les détails :

* Chiffre d'affaires	37 360 003,484
* Autres produits d'exploitation	44 125,139
* Production immobilisée	65 688,789
	<u>37 469 817,412</u>

NOTE 14 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 30 378 649,402 DT contre un montant de 26 756 257,505 DT en 2017.

Achats de Marchandises Consommées	2018	2017	variation
Stock initial	23 106 479,322	17 822 532,694	5 283 946,628
Achat de marchandises	33 352 169,355	32 040 204,133	6 413 075,345
Stock final	-25 579 999,275	-23 106 479,322	-5 283 946,628
TOTAL	30 378 649,402	26 756 257,505	-1 329 029,487

NOTE 15 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 517 219,752DT contre un montant de 562 207,164 DT en 2017.

Les Achats d'approvisionnement consommés	2018	2017	variation
Achat non stocké de matières et fournitures	517 219,752	562 207,164	-44 987,414
TOTAL	517 219,752	562 207,164	-44 987,414

NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 2 205 383,050 DT.

Désignations	2018	2017	variation
Charges de personnel	2 205 383,050	2 160 692,387	44 690,663
TOTAL	2 205 383,050	2 160 692,387	44 690,663

NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à un montant de 1 623 606,975 DT contre un montant de 1 454 876,769 en 2017.

Autres Charges d'exploitation	2018	2017	variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	70 068,832	45 847,128	20 945,076
Entretiens & réparations	300 946,152	252 730,142	48 216,010
Charges locatives	190 865,501	180 061,796	10 803,705
Honoraires, commissions & courtages	127 326,294	130 599,474	-3 273,180
Sous-traitance générale	66 734,539	83 104,817	-16 370,278
Primes d'assurance	120 217,465	74 835,114	-45 382,351
Voyages et déplacements	45 938,901	83 976,493	-38 594,142
Publicité	167 297,947	100 013,923	100 013,923
Transport/ventes	11 254,800	14 188,500	-2 933,700
Missions & Réceptions	22 093,875	12 817,793	9 376,082
Frais de P.T.T	39 947,274	69 673,444	-29 726,170
Frais bancaires	205 265,866	202 108,823	3 157,043
Impôts et taxes	193 600,901	178 239,322	9 624,093
Dons et cotisations	37 048,628	1 680,000	35 368,628
Jetons de présence	25 000,000	25 000,000	0,000
TOTAL	1 623 606,975	1 454 876,769	162 992,720

NOTE 18 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2018 à un montant de 1 711 242, 024 DT contre un montant de 903 620,781 DT en 2017.

Charges Financières Nettes	2018	2017	variation
Charges Financières Nettes	1 711 242,024	903 620,781	807 621,243
TOTAL	1 711 242,024	903 620,781	807 621,243

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS :

Produits Financiers	2018	2017	variation
Revenus des titres de participation	225 877,000	180 011,600	45 865,400
Revenus des autres créances	4 608,005	4 096,160	511,845
Gains de change	193 643,709	169,042	193 474,667
Revenus des titres de placement	384,720	0,000	384,720
Produit/cession des valeurs mobilières	89,145	69,305	19,840
TOTAL	424 602,579	184 346,107	240 256,472

Revenus titres de participation	2018	2017	variation
S.T.I.B	68 141,000	68 141,000	0,000
U.B.C.I	151 701,000	106 190,600	45 510,400
B.I.A.T	6 035,000	5 680,000	355,000
TOTAL	225 877,000	180 011,600	45 865,400

NOTE 20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Autres produits d'exploitation	2018	2017	variation
Reprise/provision créances clients	6 278,426	63 863,083	-57 584,657
Transfert de charges	33 639,059	26 071,453	7 567,606
Revenus loyers	4 207,654	3 932,386	275,268
TOTAL	44 125,139	93 866,922	-49 741,783

III-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 21 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les investissements ont atteint la valeur de 717 542,247 DT provenant essentiellement de l'achat de matériel de transport et de l'extension de la salle d'exposition Charguia.

Les engagements hors bilan : Nantissements, garanties et sûretés :

Le «CNT » a donné les cautions bancaires suivantes :

- Effets clients escomptés non échues pour un montant de 545 362,836 dinars.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2018

Nature de L'opération	IMMOB INCORPOR	Matériel & Outillage	Terrains Construction&A.A.I	Mat. transpt	Mat.Mob.Burx	Materiel Informatique	IMMOB a statut juridique particulier	TOTAL
A *IMMOBILISATIONS :								
Valeurs des Immobilisations au début de l'Exercice	124 228,846	111 326,504	10 942 384,229	2 616 537,033	441 563,338	220 790,594		14 456 830,544
Valeurs des Immobilisations Acquis es en 2018	24 581,800	90 515,969	605 877,353	112 101,999		18 274,116	174 580,600	1 025 931,837
Valeurs des Immobilisations Vendues en 2018				71 917,922	5 768,400	13 020,700		90 707,022
Valeurs des Immobilisations mises au rebut								000,000
TOTAL =	148 810,646	201 842,473	11 548 261,582	2 656 721,110	435 794,938	226 044,010	174 580,600	15 392 055,359
								000,000
B * AMORTISSEMENTS :								
Montant des Amortissements au début de l'Exercice	91 294,410	74 994,811	4 637 305,433	2 245 258,421	394 586,649	181 323,137		7 624 762,861
A déduire à la Suite de Cessions				71 917,922	5 768,400	13 020,700		90 707,022
A déduire à la Suite de mises au rebut								000,000
Dotations aux Amortissements 2018	20 477,932	18 276,307	367 219,777	146 425,684	17 746,651	22 894,014	8 609,454	601 649,819
TOTAL =	111 772,342	93 271,118	5 004 525,210	2 319 766,183	406 564,900	191 196,451	8 609,454	8 135 705,658
* VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS:								
A - B =	37 038,304	108 571,355	6 543 736,372	336 954,927	29 230,038	34 847,559	165 971,146	7 256 349,701

**TABLEAU COMPARATIF DES SOLDES INTERMEDIAIRES
DE GESTION 2017/2018**

LIBELLES	2017	2018	DIFFERENCES	VAR. %
Ventes de marchandises	34 033 846,460	37 360 003,484	3 326 157,024	9,773
Coût d'achat des marchandises vendues	-26 756 257,505	-30 378 649,402	-3 622 391,897	13,538
Marge Commerciale	7 277 588,955	6 981 354,082	-296 234,873	-4,071
Production de l'exercice	159 783,340	109 813,928	-49 969,412	-31,273
Consommation de l'exercice	-1 838 844,611	-1 947 225,826	-108 381,215	5,894
Valeur Ajoutée	5 598 527,684	5 143 942,184	-454 585,500	-8,120
Charges de Personnel	-2 160 692,387	-2 205 383,050	-44 690,663	2,068
Impôts et Taxes	-178 239,322	-193 600,901	-15 361,579	8,619
Excédent Brut d'exploitation	3 259 595,975	2 744 958,233	-514 637,742	-15,788
Autres Produits Ordinaires	384 651,295	23 692,878	-360 958,417	-93,840
Produits Financiers	184 346,107	424 602,579	240 256,472	130,329
Autres Charges Ordinaires	-21 470,023	-1 013,888	20 456,135	-95,278
Charges Financières	-903 620,781	-1 711 242,024	-807 621,243	89,376
Dotations aux Amortissements & Provisions	-556 142,302	-747 411,694	-191 269,392	34,392
Impôts / Bénéfices	-566 379,250	-143 437,000	422 942,250	-74,675
Résultat des activités ordinaires	1 780 981,021	590 149,084	-1 190 831,937	-66,864
Eléments Extraordinaires	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat Net	1 780 981,021	590 149,084	-1 190 831,937	-66,864

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

A. Opinion :

01 Nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National Tunisien «CNT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 46 454 668 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 590 149 dinars.

02 A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien «CNT » au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

03 Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C. Questions clés de l'audit :

04 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

D. Rapport de gestion :

05 La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

E. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

06 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

F. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

07 Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et

appréciations si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne

08 En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

09 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 2 Avril 2019


Chiraz DRIRA



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle. Nous n'avons pas également relevé, au cours de nos investigations de telles conventions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 2 104 dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 4 467 dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 2 104 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et des Assemblées Générales ultérieures.

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n°51 963 couvrant environ 10 340 m² sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m² et des administrations d'une superficie d'environ 350 m².

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 190 865 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 9 428 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- La rémunération mensuelle brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- L'octroi au Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2018 :
 - D'une rémunération annuelle brute de 70 867 dinars.
 - D'une prime annuelle brute de 26 714 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 05 Juin 2015.

- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, décidé par votre Assemblée Générale du 22 juin 2018.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax le 2 Avril 2019



Chiraz DRIRA